



Le réseau des secrétariats généraux de mairie de Loire-Atlantique



Édito

Ensemble, construire le réseau des Secrétariats Généraux de Mairie de Loire-Atlantique

À l'heure où l'attractivité territoriale devient un enjeu majeur pour le développement économique, social et démographique de nos villes et petites communes, le rôle des secrétariats généraux de mairie est plus que jamais central : pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de leurs projets, pour simplifier les démarches des citoyens et des entreprises et pour garantir la qualité des services publics de proximité.

Vous exercez souvent votre métier dans un isolement qui peut freiner votre capacité à innover. C'est pour faire mouvement en réseau que nous lançons aujourd'hui le réseau départemental des secrétariats généraux de mairie de Loire-Atlantique, dédié à l'échange de pratiques et à la mutualisation.

En vous réunissant vous pourrez partager vos expériences, vos connaissances, co-construire des réponses adaptées, porter d'une seule voix les besoins et les attentes de votre métier. Votre réseau sera un atout précieux vous permettant d'offrir un appui opérationnel et technique renforcé dans le déploiement des politiques publiques. Cette chaîne professionnelle est la vôtre. Ses orientations, ses thèmes de travail et ses modalités de fonctionnement seront définis par vous.

Dès aujourd'hui, je vous invite à vous manifester auprès des équipes du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, pour proposer vos idées et vous engager dans cette aventure collective qui fait réseau.

Philip Squelard, *Président du Centre de Gestion de Loire-Atlantique*

Ce que dit l'étymologie...

Le mot **"secrétaire"** vient du latin *secretarium* qui signifiait le lieu ou conserver ses secrets, des trésors. Le mot secrétaire n'a pas été retenu au hasard pour désigner ce métier ; la première partie du mot "secret" puisqu'il est tenu au secret de l'établissement ou de la personne qu'il représente.
Au temps de l'Egypte antique, ils étaient appelés scribes (seules personnes instruites sachant lire et écrire). Au XIX^e siècle, cette fonction était exercée par beaucoup d'enseignants notamment en milieu rural "métier de secrétaire de mairie – instituteur".*

* Guide méthodologique *Animer un réseau de secrétaires généraux de mairie* de l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjoints des Centres De Gestion de la Fonction Publique Territoriale, publié en 2025.

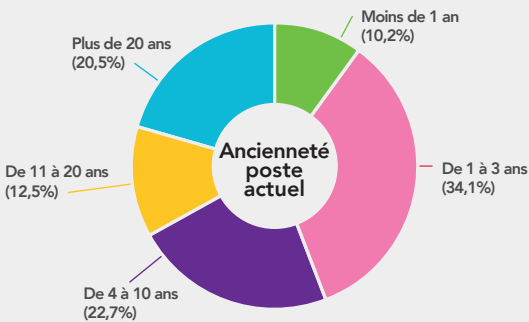
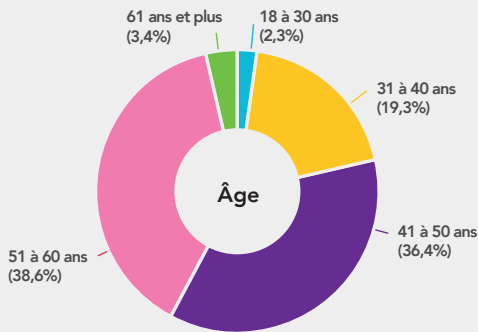
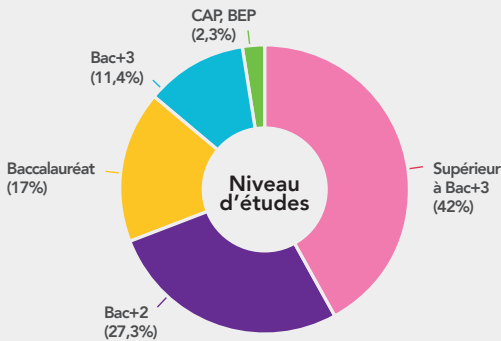
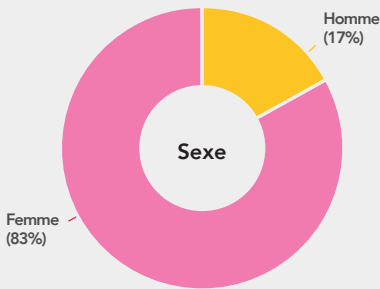
Ce que l'enquête révèle de vous...

Entre novembre 2024 et janvier 2025, 78 d'entre vous (sur 112 sollicités) ont partagé votre réalité quotidienne soit 69,6%.
Voici ce que vos réponses disent de votre métier, de vos attentes et de vos besoins.

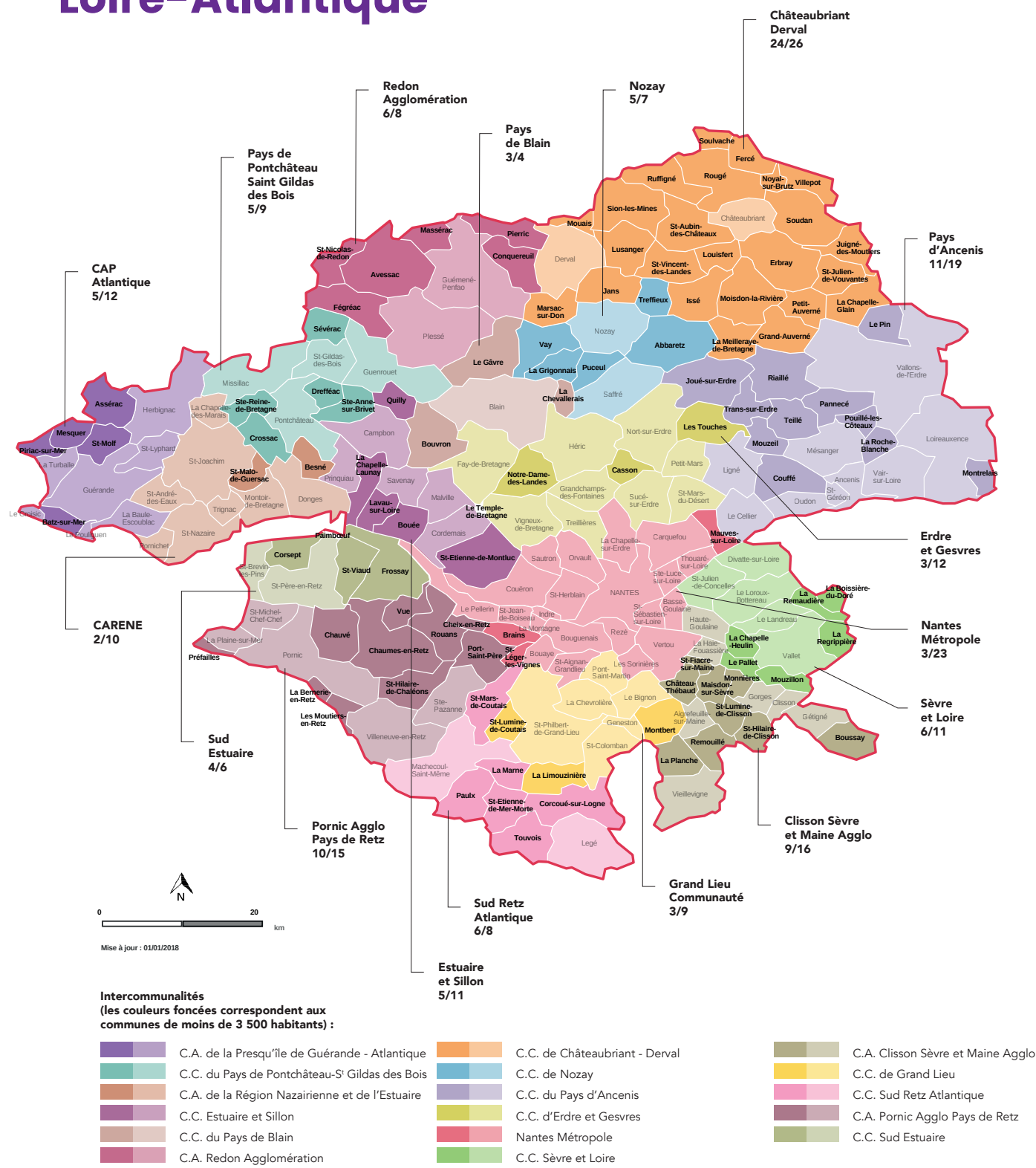
Votre profil en Loire-Atlantique :

- **83% de femmes**, majoritairement âgées de plus de 40 ans.
- **80% titulaires d'un diplôme Bac+2 ou plus**, et 60% en catégorie A.
- **Près de la moitié** exerce dans une commune de 2 000 à 3 500 habitants.
- **Un tiers** est en poste depuis moins de trois ans, un autre tiers depuis plus de dix ans.

Votre profil en Loire-Atlantique



Répartition des communes de moins de 3 500 habitants sur le département de Loire-Atlantique



Ce que l'enquête révèle...*



Relations avec les élus : Confiance et reconnaissance

73%

estiment que
le ou la maire
reconnaît et
valorise le travail.

90%

peuvent échanger
facilement avec les
élus et sont informés
des décisions.

80%

savent à qui s'adresser
en cas de difficulté ou
d'absence d'outil.



Conditions de travail : sens, autonomie et charge de travail

95%

trouvent du sens
au métier.

49%

ressentent un stress
régulier lié à la charge
de travail.

97%

bénéficient d'une
autonomie suffisante,
mais 96% subissent des
interruptions fréquentes.

68%

manquent
de temps pour
accomplir toutes
les tâches.



Outils de management : des pratiques à renforcer

95%

disposent d'une
fiche de poste
actualisée et d'un
entretien annuel.

29%

seulement des
collectivités ont
un plan de formation
formalisé et suivi.

37%

actualisent
régulièrement
le Document Unique
d'évaluation des risques.



* Enquête secrétariat général de mairie de Loire-Atlantique, janvier 2025

Faire vivre la commune

Regards croisés d'agents et agentes en charge du secrétariat général de mairie



Amélie Cossic
Secrétaire Générale de Mairie
Commune de Trans-sur-Erdre



Sébastien Sautejeau,
Secrétaire Général de Mairie
Commune de Joué-sur-Erdre



Angélique Pierrat
Secrétaire Générale de Mairie
Commune de Saint-Viaud



Pierre Durand
Secrétaire Général de Mairie
Commune du Temple de Bretagne

• Qu'est-ce qui donne du sens à votre engagement ?

Amélie Cossic : « C'est un travail de l'ombre, mais essentiel au bon fonctionnement de la commune. »

Sébastien Sautejeau : « Le goût du service public, et la satisfaction de repartir chaque soir en ayant accompli quelque chose de positif pour le développement de la commune et le bien-être des administrés. »

Angélique Pierrat : « J'aimerais que notre métier soit reconnu comme l'un des plus beaux d'une collectivité, exercé avec bienveillance, professionnalisme et responsabilité. »

Pierre Durand : « C'est un métier passion, qui demande beaucoup de dépassement, de souplesse et d'adaptation. Ce que j'aime le plus, c'est la relation humaine : le contact avec les collègues, les élus et la population. »

• Comment définiriez-vous votre métier ?

A. C. : « Un seul mot : la polyvalence ! Et en petite mairie, c'est décuplé fois mille. »

S. S. : « C'est un métier qui n'est jamais routinier. Il n'y a rien de mieux que l'imprévu. Naviguer

dans les arcanes du système judiciaire et faire preuve de diplomatie sont des qualités indispensables. »

A. P. : « Si je devais décrire mon métier, je transformerais l'acronyme SGM "Secrétaire Générale de Mairie" : Synergie, Goût de l'effort, Multitâches. »

P. D. : « Je dirais : un équilibriste avec un couteau suisse. »

• Le métier peut-il être source de solitude ?

A. C. : « Au début, on se sent parfois un peu perdu, isolé avec ses questionnements. Pouvoir s'appuyer sur le réseau m'a beaucoup aidé. »

S. S. : « Nous avons un vivier de collègues qui se transforme en véritable pépinière d'information. »

A. P. : « La solitude peut s'installer facilement. Le réseau permet vraiment de rompre cela. »

P. D. : « Le fait de pouvoir rencontrer ses pairs et d'échanger sur les problématiques du quotidien est essentiel, surtout quand on débute. »

• En quoi le réseau vous aide-t-il concrètement ?

A. C. : « Le réseau apporte des réponses, des retours d'expérience,

et évite de rester seul face à des problématiques complexes. »

S. S. : « Ces échanges enrichissent nos pratiques et sécurisent nos décisions. »

A. P. : « Il nous permet d'échanger sur des délibérations, sur les nouveaux décrets, sur leur application selon les strates de communes. »

P. D. : « C'est un espace de partage qui permet de prendre du recul et de gagner en assurance. »

• Quelle est la principale attente pour ce réseau ?

A. C. : « Trouver l'équilibre entre polyvalence, efficacité et soutien aux élus : c'est ce qui fait la richesse et la spécificité du métier. »

S. S. : « Coordonner, relier, accompagner : nous sommes au croisement des élus, des services et des habitants. »

A. P. : « L'enjeu, c'est la coordination. S'il y a une bonne coordination, le réseau pourra fonctionner correctement (...) Les conditions de réussite reposent aussi sur une communication claire, pour que le réseau soit connu et facilement accessible. »

P. D. : « Le réseau aidera à rompre le sentiment de solitude. »

La loi vous renforce, le réseau vous soutient

Ce que dit la loi du 30 décembre 2023 :

- **Jusqu'au 31/12/2027**, dans les communes de moins de 3 500 habitants, le maire nomme une personne chargée du secrétariat général de mairie sauf s'il désigne une direction générale des services (emploi fonctionnel réservé aux communes de plus de 2 000 habitants).
- **À compter du 01/01/2028**, le métier de secrétaire général de mairie relève au minimum de la catégorie B dans les communes de moins de 2 000 habitants et de la catégorie A au-delà.
- **Un plan temporaire de requalification** permet aux agents et agentes de catégorie C exerçant les fonctions de secrétariat général de mairie d'accéder à la catégorie B par promotion interne. Les Centres de Gestion sont compétents pour animer les réseaux des secrétariats généraux de mairie.

Pourquoi un réseau des SGM en Loire-Atlantique ?

- **Rompre l'isolement** : 62% d'entre vous ne font partie d'aucun réseau professionnel, alors que 96% échangent régulièrement avec d'autres collectivités..
- **Partager les bonnes pratiques** : formaliser les outils de management, renforcer la qualité de vie au travail, sécuriser les pratiques.
- **Valoriser votre métier** : échanger, se former, s'entraider pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Le réseau que vous souhaitez : concret, utile, proche de vous

Lors des ateliers de juin et juillet 2025, vous avez exprimé vos attentes pour ce réseau :

Des rencontres régulières :

- Une réunion annuelle pour tous les membres.
- Une réunion semestrielle par territoire, hors périodes budgétaires.
- Des formats en demi-journée pour faciliter votre participation.

Des outils pratiques :

- Un annuaire des SGM.
- Une plateforme collaborative pour échanger et partager des ressources.
- Des actualités juridiques et réglementaires ciblées.

Un accompagnement personnalisé :

- Un référent ou une référente par territoire.
- Des échanges de pratiques et des interventions de partenaires.

Le plan d'action 2026 : ensemble, faisons réseau

- **2^e trimestre 2026** : Diffusion de la plaquette de présentation du réseau, repérage des usages, structuration du réseau et mise en place de la gouvernance.
- **2^e trimestre 2026** : Premières réunions sur le territoire et priorisation des thématiques.
- **3^e trimestre 2026** : Deuxièmes réunions sur le territoire.
- **Fin 2026** : Réunion annuelle des membres du réseau SGM44.

Et maintenant ? À vous de jouer !

Ce réseau est le vôtre. Il doit répondre à vos besoins, renforcer votre quotidien et valoriser votre engagement. Vos retours, vos idées, votre participation sont essentiels pour en faire un outil utile et vivant.

Comment contribuer ?

- Participez aux réunions de lancement.
- Faites remonter vos attentes et vos suggestions.
- Engagez-vous dans les groupes de travail.

**Ensemble, faisons du réseau des SGM de Loire-Atlantique
un levier pour votre métier et nos communes.**

Pour accéder >
aux résultats >
complets >
de l'enquête >



**Direction Attractivité de l'Emploi
et Transition des Organisations**
contacts@cdg44.fr

**Les Ressources Humaines de la Fonction Publique
Territoriale de Loire-Atlantique - Centre de Gestion**

6 rue Pen-Duick II – 44 200 NANTES

02 40 20 00 71 – relationspubliques@cdg44.fr
En partenariat avec le cabinet Caracal Stratégies

cdg44.fr

